

COMITE SYNDICAL

Mercredi 27 mars 2024 à 9h00
- Salle du conseil (mairie), Entrechaux -

LISTE DES DELIBERATIONS

- N°2024-07 – 27/03/2024 : Approbation du compte de gestion 2023 – votée à l'unanimité
- N°2024-08 – 27/03/2024 : Approbation du compte administratif 2023 – votée à l'unanimité
- N°2024-09 – 27/03/2024 : Affectation du résultat de l'exercice 2023 – votée à l'unanimité
- N°2024-10 – 27/03/2024 : Budget primitif 2024 – votée à l'unanimité
- N°2024-11 – 27/03/2024 : Ventilation GEMAPI/ hors GEMAPI du budget primitif 2024 – adoptée à l'unanimité
- N°2024-12 – 27/03/2024 : Vote des cotisations des membres pour l'exercice 2024 – adoptée à l'unanimité
- N°2024-13 – 27/03/2024 : Répartition des participations financières des dépenses liées à la gestion du système d'endiguement contre les crues de l'Ouvèze, de Violès à Bédarrides - adoptée à l'unanimité

Entrechaux, le - 2 AVR. 2024

Jean-François PERILHOU,
Président du SMOP

